

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2026/13 du 27 mars 2026, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2026/13-1.23	Alzingen, route de Thionville - travaux d'infrastructure le 9.04.2026
2026/13-1.24	Fentange, rue op den Aessen - travaux de bétonnage le 8.04.2026

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 8 avril 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

